

## Dispositif d'Appui à L'Autodétermination du Lot



Ensemble, ouvrons le champ des possibles

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer de l'existence dans le Lot, d'un Dispositif d'Appui à l'Autodétermination (DAA46).

Composé d'une professionnelle, il est destiné à soutenir toute personne en situation de handicap ainsi que sa famille, ses proches aidants, lorsqu'ils rencontrent des difficultés à penser, construire et réaliser leur projet.

La professionnelle de ce nouveau Dispositif, formée spécifiquement à cette mission, a pour objectif de soutenir les personnes dans la réflexion, l'accès à l'information, aux droits et aux ressources nécessaires au projet, d'accompagner sur la formulation des choix de vie de la manière la plus éclairée. Et ceci surtout les domaines en lien avec le projet (logement, scolarité, emploi, santé, accès aux sports, à la culture et aux loisirs etc...) et à n'importe quel moment de la vie.

Le Dispositif d'Appui à l'Autodétermination s'adresse à toute personne en situation de handicap résidant dans le département du Lot, quel que soit son handicap, son âge et sans limitation de durée.

**Aucune notification n'est nécessaire et le soutien par le Dispositif est gratuit.**

Si ce Dispositif vous intéresse, ou si vous souhaitez davantage de renseignements, vous pouvez prendre contact avec :

Pauline MOREAU, Facilitrice de Choix de Vie

07 86 89 29 82

[pauline.moreau@apajh.asso.fr](mailto:pauline.moreau@apajh.asso.fr)

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute information complémentaires et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**L'équipe du DAA 46**